



Ferc-Sup et SNTRS CGT

Maison des syndicats

Email :cgtp6@courriel.upmc.fr

Tel :01 44 27 30 60



Augmentation hallucinante des tarifs de la cantine sur le campus Jussieu

Nous venons de recevoir de la présidence, le projet de convention relative à l'organisation de la restauration administrative sur le campus Jussieu. La CGT sera reçue le 6 octobre par le directeur général des services. Ce document présente les nouveaux tarifs qu'il ose proposer pour les usagers.

Nous indiquons le coût d'un repas comprenant une entrée, un plat et un fromage ou un dessert

Indice INM (voir feuille de paie)	Coût actuel d'un repas	A partir du 01/01/15	Soit	Perte mensuelle (pour 20 repas)
Inférieur à 337	1,85 euros	1,90 euro	+2,7%	1 euro
Entre 338 et 388	2,1 euros	2,3 euros	+9,5%	4 euros
Entre 389 et 465	2,25 euros	2,75 euros	+22,2%	10 euros
Entre 466 et 609	2,95 euros	3,95 euros	+33,9%	20 euros
Entre 610 et 819	3,6 euros	5,45 euros	+51,4%	37 euros
Supérieur à 820	4,5 euros	7 euros	+55,6%	50 euros

Monsieur le président de l'UPMC, il y a erreur, ce sont les actionnaires du CAC40 (indice boursier calculé d'après les 40 premières entreprises cotées en bourse) qui ont vu leurs dividendes augmenter de 50% en 6 mois et non les salariés affectés à l'UPMC qui comme dans toute la fonction publique ont leurs salaires bloqués depuis juin 2010. Nous payons les conséquences de l'autonomie des universités et du plan d'austérité du gouvernement : **pour la première fois en 2015**, la dotation de fonctionnement de l'état à l'UPMC sera tellement insuffisante que **l'université prélèvera de l'argent sur la masse salariale** pour faire face aux dépenses de fonctionnement, dépenses qui augmentent, notamment avec la livraison de nouvelles barres sur le campus de Jussieu.

La première réponse de la direction de l'université est d'augmenter les tarifs de la restauration pour augmenter soit disant le budget d'aide sociale. Les besoins n'ont jamais été aussi importants, provoqués par la dégradation des conditions de vie et de travail, les pertes de pouvoir d'achat. Nous rappelons que sur le campus Jussieu, la restauration est la seule action sociale qui bénéficie à tous les salariés. **La CGT émettra un avis négatif au CT**

Nous demandons **que soit prélevé 1% sur les ressources contractuelles** (contrats ANR, européens, LABEX, téléthon...) **pour l'action sociale** destinée à tous les personnels fonctionnaires et aux CDD/CDI, ce qui représente une somme de plus de 1 million d'euros alors que le budget d'aide sociale est de 290 000 euros pour 6 025 salariés.

Nous demandons que **les agents travaillant sur tous les sites de l'UPMC (faculté de médecine, centre des Cordeliers, les stations marines, station de St Cyr ...)** puissent bénéficier des tarifs de Jussieu.